

DIRECTION
Alexandre Forestier
Franck Le Guil
133, rue Falguière
75015 PARIS



NOTE D'INFORMATION

PARIS, le 31 octobre 2007

Affaire suivie par : Franck LE GUIL

En notre qualité de syndic, nous estimons qu'il sera nécessaire d'effectuer les travaux suivants :

Dans un délai de 5 ans :

- Rénovation de la chaufferie pour 400.000,00 euros
- Rénovation complète des installations électriques au niveau des caves et mise en conformité incendie pour 950.000,00 euros
- Réfection complète de l'étanchéité de la toiture terrasse de l'immeuble pour 575.000,00 euros.

Dans un délai de 5 à 10 ans :

- Réfection complète de la dalle Modigliani pour 750.000,00 euros.

A titre d'information, nous joignons à la présente une simulation de votre quote-part sur le montant des travaux précités.

D'autre part, lors de la présentation du rapport du cabinet A5A au cours de la réunion précédant la tenue de l'Assemblée Générale, il en ressort que la copropriété devra analyser les problèmes de sécurité incendie et éventuellement d'engager des études sur ce point, même si ces travaux ne sont pas obligatoires en raison de la date du permis de construire de l'immeuble.

Nous attirons l'attention des copropriétaires qu'il reste à financer les travaux de ventilation des parkings d'une part, et qu'il sera procédé au vote de la rénovation de la chaufferie en 2008 d'autre part.

En conséquence, il nous semble difficile de réaliser la totalité des travaux qu'il serait nécessaire de faire dans un délai de 5 ans.

A notre avis, le point le plus important à réaliser sera la réfection complète de l'électricité au niveau des caves.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FLG', written in a cursive style.

Franck LE GUIL